



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



Neuvième
Forum pour le
développement
de l'Afrique

Nouvelles formes de partenariat

Document de travail





Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



Neuvième Forum pour le développement de l'Afrique

Des financements
innovants pour la
transformation de l'Afrique

Marrakech (Maroc)
12-16 octobre 2014

Distr.: générale
ECA/ADF/9/5
19 septembre 2014
Français
Original: anglais

Nouvelles formes de partenariat

Document de travail

I. Introduction

1. Depuis la fin des années 90, nombre de pays africains ont enregistré une forte croissance économique et plusieurs pays continuent de bénéficier d'une croissance accélérée. Entre 1995 et 2012, le produit intérieur brut (PIB) du continent a doublé en termes réels, passant de 656 milliards de dollars É.-U. à 1369 milliards É.-U. en 2005, tandis que le PIB par habitant a augmenté de 40%, passant de 917 dollars à 1265 dollars.¹ En dépit de ces chiffres impressionnants, un certain nombre de difficultés continuent d'entraver la transformation de l'Afrique.

2. La croissance repose en grande partie sur l'expansion soutenue des industries extractives et du secteur des services et elle a, à quelques notables exceptions près, largement contourné les secteurs agricole et manufacturier². De fait, entre 1995 et 2012, près d'une quarantaine de pays africains ont connu une désindustrialisation prématurée, comme en témoigne la baisse de la valeur ajoutée du secteur manufacturier exprimée en pourcentage du PIB. D'après les Indicateurs du développement de la Banque mondiale pour 2014, la contribution du secteur manufacturier au PIB dans les pays subsahariens est tombée de 15,3 % à 10 % entre 1990 et 2012. Pendant ce temps, on a assisté à une croissance rapide des recettes d'exportation, due principalement à l'effet prix, qui a eu pour conséquence que nombre d'économies africaines sont devenues encore plus dépendantes de l'exportation de produits primaires³. Il s'en est suivi que, pour beaucoup de demandeurs d'emploi en dehors du secteur agricole, il était devenu plus difficile de trouver un travail permettant d'échapper à la pauvreté extrême. C'est pourquoi la transformation structurelle et la croissance soutenue et sans exclusive doivent être au cœur de la position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015.

3. En principe, une croissance soutenue et des facteurs fondamentaux améliorés devraient permettre de mobiliser davantage de ressources intérieures. Or la part de l'investissement dans le PIB n'a que légèrement augmenté (passant de 17 % en 2000 à 21 % en 2012). La mobilisation de fonds pour le développement restera pour la région un enjeu crucial à moyen terme, au regard surtout des retards qu'accuse la région dans les domaines technologique et infrastructurel⁴. Des données de la comptabilité nationale montrent que la croissance accélérée de l'Afrique s'est accompagnée d'une dépendance accrue vis-à-vis de l'épargne étrangère pour le financement des investissements, dépendance qui a creusé le déficit financier dans la région en le portant à près de 40 milliards de dollars des États-Unis⁵, voire à 100 milliards de dollars dans les pays non exportateurs de pétrole (voir figure 1).

4. Dans ce contexte, afin de financer la transformation de l'Afrique, il faudra des mécanismes innovants de financement du développement et des efforts considérables pour mobiliser des

1 Base de données UNCTADSTAT (consultée le 18 juin 2014).

2 Commission de l'Union africaine et Commission économique pour l'Afrique; (2013). «Rapport économique sur l'Afrique 2013 – Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique» (Addis-Abeba, 2013). Disponible à l'adresse: http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/unera_report_eng_final_web.pdf.

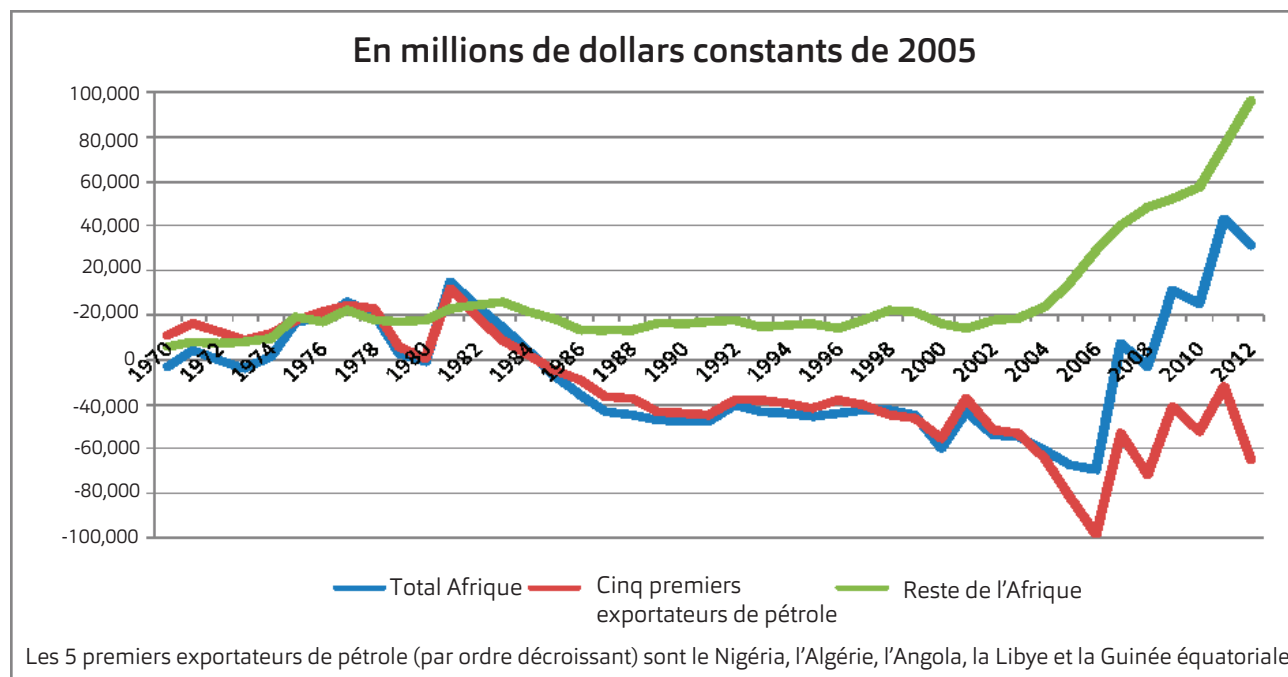
3 Ofa, Spence, Mevel et Karingi. (2012) « Export Diversification and Intra-Industry Trade in Africa» (Communication présentée à la Conférence économique africaine, Kigali, 2012).

4 En 2010, par exemple, Foster et coll. estimaient que, même en tenant compte des éventuels gains d'efficacité, l'Afrique connaîtrait toujours un déficit de financement de l'infrastructure d'un montant de 31 milliards de dollars par an (voir Banque mondiale, «Africa's Infrastructure: A Time for Transformation». Washington, 2010).

5 On appelle déficit de ressources l'écart entre la formation brute de capital et le taux d'épargne intérieure brut.

fonds supplémentaires à partir des sources de financement existantes⁶. Il faudra à cet effet renforcer les partenariats en place et en créer de nouveaux, comme cela a été reconnu dans la position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015. Il faudra également instaurer des partenariats publics/privés et des mécanismes catalyseurs pour exploiter de nouvelles sources de financement, faire participer les investisseurs en tant que partenaires et acteurs de développement et trouver des solutions financières aux problèmes de développement sur le terrain⁷.

Figure 1: Déficit de ressources en Afrique



Source: UNCTADStat.

II. Enseignements tirés des efforts visant à atteindre l'objectif 8 du Millénaire pour le développement, à savoir mettre en place un partenariat mondial pour le développement

5. Les nouvelles formes de partenariat international devraient s'appuyer sur les enseignements tirés, notamment le fait que, s'ils ont pu mobiliser la communauté internationale autour d'objectifs de développement mesurables et assortis de délais, nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement ont peu de chances d'être atteints d'ici à 2015. En s'efforçant de repenser les partenariats pour le développement et de mobiliser des ressources financières suffisantes, les acteurs doivent chercher à remédier aux trois obstacles suivants qui continuent d'entraver le développement, à savoir:

- a. Le fait que les rapports traditionnels donateurs–bénéficiaires n'ont pas favorisé la responsabilité mutuelle, renforcer l'appropriation du programme de développement et

⁶ ONU/Département des affaires économiques et sociales «*Étude sur la situation économique et sociale, 2012: À la recherche de nouveaux modes de financement du développement*». DAES, (New York, 2012).

⁷ Banque mondiale, *Innovating Development Finance: From Financing Sources to Financial Solutions*, 2009.

tenir les promesses concernant l'OMD 8, s'agissant en particulier de la cible consistant pour les donateurs à porter l'aide publique au développement (APD) à 0,7 % de leur revenu national brut (RNB);⁸

- b. Des déséquilibres persistants dans les actuels systèmes financiers et de commerce multilatéral: le Cycle de Doha est dans l'impasse et, à la notable exception près de l'allègement de la dette, les progrès dans le domaine financier demeurent limités;
- c. L'inaptitude des partenariats existants à relever les défis mondiaux, notamment ceux liés aux changements climatiques et à l'instabilité financière, soulignant combien il est important de soutenir le principe de responsabilités communes mais différenciées.

III. S'adapter aux changements sur le terrain

6. Les nouveaux partenariats doivent chercher à résoudre les problèmes susmentionnés et permettre de faire face aux nouvelles tendances de l'économie mondiale. Ils doivent également intégrer l'actuel rééquilibrage géopolitique et économique qui s'opère au profit des pays en développement, en particulier le Brésil, la Chine et l'Inde. Il faut entreprendre des réformes du commerce multilatéral pour mettre davantage l'accent sur les questions de développement et aider les pays en développement à se faire mieux entendre dans les grandes instances, notamment le Fonds monétaire international, dont le système des quotas et le mécanisme de vote restent controversés dans une certaine mesure. En même temps, il convient d'accorder toute l'attention nécessaire aux relations économiques Sud-Sud afin de mieux exploiter les possibilités découlant des tendances mondiales. En Afrique, par exemple, les exportations et les importations des pays en développement sont passées, en seulement 15 ans, de 26 % à 43 % et de 33 % à 50 %, respectivement.⁹ En outre, la part des cinq pays émergents, les fameux BRICS, qui sont le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, dans les flux d'investissement étranger direct (IED) à destination de l'Afrique a atteint 25 % en 2010 et ne cesse d'augmenter¹⁰. L'Afrique dispose en plus de larges possibilités de renforcer sa coopération avec ses partenaires commerciaux du Sud de façon à promouvoir des réformes structurelles, tout en évitant aussi bien ce qu'on appelle le « piège des matières premières » que la « course à l'abîme » pour attirer des investissements étrangers.

7. Les nouveaux partenariats pour le développement doivent également s'attacher à faire en sorte que l'intégration régionale en Afrique accélère le développement. S'il ne dépasse pas encore 10 à 12 % environ des exportations officiellement enregistrées, le commerce intra-africain est nettement plus diversifié que les exportations du continent vers le reste du monde. Les biens manufacturés, en particulier, ont représenté 40 % du total des échanges de biens entre

8 En dépit d'une augmentation sensible du volume de l'aide au cours des dix dernières années, la plupart des donateurs n'ont pas respecté l'objectif de 0,7 % du PNB à consacrer à l'APD, ou celui de 0,15 à 0,20 % de l'APD à allouer aux pays les moins avancés, ni d'ailleurs les engagements pris envers l'Afrique par le G-8 au Sommet de Gleneagles. En 2011, les engagements en matière d'aide des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) représentaient à peine 0,31 % de leur RNB, et seulement cinq membres du Comité, qui sont le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède ont réalisé l'objectif de 0,7 %. L'aide publique au développement fournie par les membres du CAD aux pays les moins avancés a atteint 0,11 % de leur PIB, et seuls la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni ont atteint la cible de 0,15 % à 0,20 % (ONU, Rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 2012: Partenariat mondial pour le développement- Faire de la rhétorique une réalité).

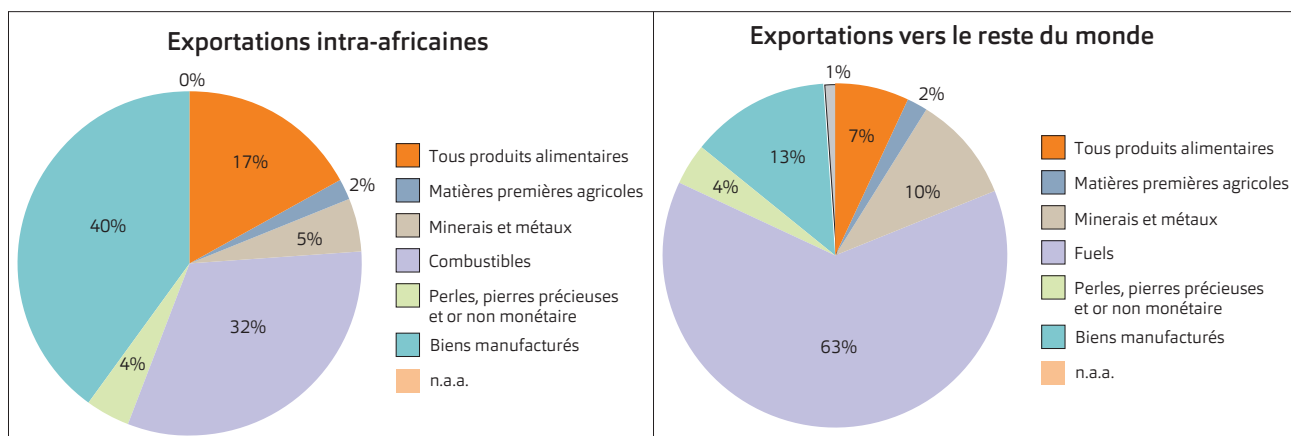
9 Estimations fondées sur des données extraites de la base de données UNCTADstat, consultée le 20 juin 2014, et calculées sur des moyennes de 3 ans, entre 1995 et 1997 et entre 2010 et 2012.

10 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2013). *Global Investment Trends Monitor. The Rise of BRICS FDI and Africa*. Édition spéciale Version non éditée (25 mars 2013).

les pays africains entre 2010 et 2012, mais seulement 13 % du total des échanges de biens du continent avec le reste du monde (figure 2).¹¹ Cela étant, le commerce régional intra-industriel et de produits intermédiaires reste encore limité, ce qui donne à penser que les réseaux régionaux de production sont encore faibles.

8. Il existe aussi de vastes possibilités d'initiatives régionales pour stimuler les investissements dans les infrastructures et renforcer la coopération transfrontalière en vue de mobiliser des fonds pour le développement.

Figure 2: Composition des exportations africaines par destination; 2010-2012



Source : Rapport économique sur l'Afrique, 2014.

9. Les nouveaux partenariats doivent aussi tenir compte de la complexité croissante du financement du développement. De nouveaux acteurs sont apparus, notamment des partenaires de développement du Sud et des fondations philanthropiques privées, et des modalités d'aide novatrices sont désormais utilisées, dont des mécanismes de conversion de la dette, qui permettent d'amortir partiellement l'actuelle baisse de l'APD traditionnelle, due au fait que les pays donateurs traditionnels subissent de plus en plus de pressions pour réduire leurs budgets d'aide et optimiser le rapport coût-avantage de leurs interventions¹². Le nouveau paysage de financement du développement permet d'exploiter les synergies et les complémentarités entre différents acteurs. Par exemple, si les donateurs traditionnels consacrent encore, en général, l'essentiel de leur budget d'aide aux secteurs sociaux, les partenaires de développement du Sud, eux, privilégient plutôt les infrastructures et les secteurs productifs. Les nouveaux partenariats devraient favoriser la gestion durable du patrimoine mondial, préserver la biodiversité et les écosystèmes, promouvoir la santé mondiale, renforcer la paix et la sécurité, soutenir des systèmes financiers et commerciaux multilatéraux justes, prévisibles, non discriminatoires et réglementés et faire face aux changements climatiques¹³. Ils doivent en outre être à la mesure des problèmes de développement apparus ou devenus de plus en plus pressants depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit, notamment, de l'adaptation aux

¹¹ Autrement dit, un tiers des exportations africaines des produits manufacturés est vendu en Afrique.

¹² Nations Unies, *Rapport de 2013 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement- «Les défis à relever»*. (New York, 2013).

¹³ Commission de l'Union africaine, *«Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015»* (Addis-Abeba, 31 janvier 2014).

changements climatiques et de l'atténuation des effets de ces changements, de la prévention des catastrophes naturelles et de la financiarisation des marchés de produits primaires.

IV. Nouveaux partenariats et priorités de l'Afrique

10. Il existe d'énormes possibilités de partenariats innovants pour soutenir le programme de transformation de l'Afrique, notamment en matière de commerce, domaine dans lequel l'intégration régionale pourrait indubitablement soutenir le développement de l'Afrique. À cet égard, on estime que la mise en œuvre du projet de zone continentale de libre-échange permettrait de doubler le volume du commerce intra-africain et favoriserait l'émergence de réseaux d'échanges plus complexes¹⁴. Promouvoir l'intégration régionale devrait par conséquent constituer l'une des principales priorités politiques à moyen terme, et des efforts devraient être faits pour réduire les tarifs douaniers et supprimer les obstacles techniques et administratifs au commerce régional¹⁵.

11. La hausse des coûts salariaux en Chine et dans d'autres grands pays industrialisés pourrait favoriser l'industrialisation et la diversification économique en Afrique et créer ainsi des emplois productifs pour une main d'œuvre africaine en expansion. D'un autre côté, la demande croissante des pays émergents en ressources naturelles africaines risque de renforcer la dépendance du continent vis-à-vis des exportations de produits primaires, surtout si les pays développés n'offrent pas de marché dynamique pour les autres produits africains. C'est pour ces raisons qu'il faut mobiliser les partenaires du Sud d'une manière plus stratégique, en s'assurant que les relations commerciales Sud-Sud contribuent à créer de la valeur ajoutée et à promouvoir l'émergence de chaînes de valeur régionales.

12. L'émergence de nouveaux donateurs et de modalités novatrices d'aide permettent d'exploiter les synergies entre les partenaires aux niveaux national, régional et mondial, en vue de mobiliser des investissements en faveur d'initiatives diverses, notamment dans le domaine des infrastructures. À cet égard, les pays africains doivent s'appropriier pleinement le programme de développement des infrastructures du continent, tel que précisé dans le Programme de développement des infrastructures en Afrique, et renforcer leur coordination au niveau régional, ainsi qu'avec la communauté des donateurs, afin de mieux tirer parti des nouvelles possibilités. La coopération Sud-Sud peut, en outre, aider les pays à définir des positions et des intérêts communs sur la gestion du patrimoine mondial et les réformes du système financier et de commerce multilatéral.

13. S'agissant des nouveaux partenariats dans le domaine du financement du développement, les coûts anormalement élevés des services officiels de transfert d'argent privent l'Afrique de fonds dont elle a tant besoin pour financer la consommation et les investissements dans le capital humain et matériel. En effet, d'après la Banque mondiale, les pays d'Afrique subsaharienne auraient pu, en 2010, recevoir 6 milliards de dollars d'envois de fonds supplémentaires si les coûts des transferts d'argent vers ces pays correspondaient à la moyenne mondiale¹⁶. On

14 Mevel S. et S. Karingi., 2012. «*Deepening Regional Integration in Africa: A Computable General Equilibrium Assessment of the Establishment of a Continental Free Trade Area followed by a Continental Customs Union*». Communication présentée à la Conférence économique africaine 2012, Kigali, 30 octobre – 2 novembre 2012).

15 Valensisi, Lisinge et Karingi; (2014), *Towards an Assessment of the Dividends and Economic Benefits of successfully Implementing Trade Facilitation Measures at the Level of African RECs* (Communication présentée au Symposium de l'après-Bali sur la facilitation des échanges pour les PMA d'Afrique, Mwanza, 14-16 mai 2014).

16 Ratha et coll., «*Leveraging Migration for Africa: Remittances, Skills and Investments*». Banque mondiale (Washington, 2011).

estime à plus de 50% la part des envois de fonds vers la région qui empruntent des canaux informels. Il convient donc de renforcer la coopération en vue de réduire les coûts associés aux canaux formels d'envois de fonds et d'encourager l'utilisation de ces canaux. Des instruments financiers innovants, tels que des obligations destinées à la diaspora, peuvent aussi aider les pays africains à mobiliser davantage d'envois de fonds provenant de l'étranger et à stimuler les investissements.

14. Vu la petite taille de la plupart des marchés financiers africains et les coûts élevés liés à la mise en place de mécanismes solides de régulation et de surveillance, des pôles financiers régionaux et sous-régionaux pourraient être établis afin de créer des marchés financiers dynamiques et bien réglementés qui pourraient, entre autres fonctions, émettre des titres de créance libellés en monnaies locales. C'est dans cet esprit que la Banque africaine de développement appuie déjà l'émission d'obligations libellées en monnaie locale sur le marché boursier ougandais et envisage de faire de même au Kenya, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie¹⁷.

15. Des lacunes juridiques, des systèmes inefficaces de recouvrement des recettes et des flux massifs de capitaux illicites qui, d'après les estimations de la Commission économique pour l'Afrique, pourraient atteindre 50 milliards de dollars par an, continuent d'entraver le recouvrement des recettes par les pays africains. À cet égard, une étude menée en 2014 dans cinq pays africains par Global Financial Integrity a montré que la fausse facturation des transactions commerciales à elle seule entraînait une réduction des recettes publiques à hauteur de 11 % au Ghana, 8,3 % au Kenya, 10,4 % au Mozambique, 12,7 % en Ouganda et 7,4 % en République-Unie de Tanzanie¹⁸. Une coopération internationale et régionale est donc indispensable pour lutter contre la fausse facturation des transactions commerciales, la contrebande, les flux financiers illicites et d'autres problèmes connexes.

1. 16. L'Afrique a besoin de près de 200 milliards de dollars par an pour financer son développement durable, promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets ainsi que pour renforcer sa résilience économique et sa compétitivité. Les besoins du continent en infrastructures se chiffrent à eux seuls à 93 milliards de dollars par an¹⁹. Les ressources naturelles africaines, sur lesquelles repose l'essentiel de la croissance du continent, voient leurs coûts de protection monter sans cesse. Il faudra, par exemple, 2 milliards de dollars par an pour atténuer les effets du déboisement et de la dégradation des forêts et 22 milliards de dollars par an pour promouvoir l'exploitation durable des ressources en eau.^{20 21} Pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et ceux du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique, il faudra investir environ 8,55 milliards de dollars par an dans l'agriculture du continent. Ce montant est négligeable comparé aux 198 milliards de dollars qu'il faudrait investir jusqu'en 2050 pour promouvoir une agriculture écologiquement

17 Mugwe, *AfDB plans to offer Kenyan currency bonds at the NSE* (Business Daily Africa, 12 décembre 2012).

18 Global Financial Integrity, *Hiding in Plain Sight. Trade Misinvoicing and the Impact of Revenue Loss in Ghana, Kenya, Mozambique, Tanzania, and Uganda: 2002-2011*, mai 2014.

19 Commission économique pour l'Afrique, *Gestion des ressources naturelles de l'Afrique en vue de la croissance et du développement durables*, quatrième Rapport sur le développement durable en Afrique.

20 Gondo, P., 2010. A review of forest financing in Africa. A study prepared for the United Nations Forum on Forests (UNFF). Étude établie pour le compte du Forum des Nations Unies sur les forêts.

21 Chanda, O.M, *Financing Africa's water agenda: financing investments in the African water sector*. Semaine mondiale de l'eau (Stockholm, août 2011).

durable²², ou aux 125 milliards de dollars qui, suivant les prévisions du Forum économique mondial, devront être investis chaque année, jusqu'en 2030, dans l'agriculture primaire dans les pays en développement²³. Pour obtenir les fonds dont ils ont besoin, les pays en développement devront s'efforcer de mobiliser davantage des ressources financières, notamment en recourant aux marchés financiers. Il faudrait aussi que, de leur côté, les pays développés honorent les engagements financiers qu'ils ont pris dans les instances internationales.

17. Par ailleurs, l'Accord de Copenhague, qui appelle à mobiliser 100 milliards de dollars par an auprès de sources diverses d'ici à 2020, pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions de carbone, pourrait avoir davantage d'impact si on l'appliquait conjointement avec d'autres mécanismes destinés à lutter contre les effets des changements climatiques, tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le mécanisme REDD-plus de l'ONU. Les secteurs public et privé investissent de plus en plus dans le développement durable, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables, qui a enregistré 211 milliards de dollars de nouveaux investissements en 2010²⁴. Depuis 2006, plus de 15 milliards de dollars ont été mobilisés par l'émission d'obligations vertes pour financer des projets permettant des gains environnementaux considérables²⁵. À la lumière de ce qui précède, le sous-développement des marchés financiers et le coût élevé de la mobilisation des capitaux sur le continent offrent de grandes possibilités de collaboration aux plans régional et sous-régional en vue de renforcer les secteurs financiers des pays africains et de promouvoir l'intégration régionale.

V. Questions à examiner

A. Chaînes de valeur régionales, commerce Sud-Sud et perspectives de développement de l'Afrique

18. L'augmentation des coûts salariaux dans les grands pays industriels pourrait profiter à l'industrialisation en Afrique, mais l'accroissement de la demande mondiale en ressources naturelles africaines risque d'aggraver la dépendance du continent vis-à-vis des exportations de produits primaires. Les pays africains doivent prendre des mesures commerciales et industrielles pour consolider leurs avantages concurrentiels, promouvoir la création de valeur ajoutée et faciliter l'établissement de chaînes de valeur régionales.

- a. Quel rôle jouent les chaînes de valeur régionales en Afrique et dans quelle mesure les pays peuvent-ils en promouvoir le développement?
- b. Comment les pays africains peuvent-ils collaborer avec les partenaires du Sud pour accélérer l'industrialisation du continent?
- c. Quelle approche régionale les pays africains devraient adopter pour renforcer leur collaboration avec les pays du Sud et améliorer le commerce Sud-Sud ?

22 Programme des Nations Unies pour l'environnement : *Vers une économie verte pour un développement durable et une éradication de la pauvreté*, 2011.

23 Forum économique mondial, *The green investment report: The ways and means to unlock private finance for green growth*, 2012.

24 Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Briefing Paper on Finance. UNEP Green Economy Initiative* (Genève, 2012).

25 Morel, R. et Bordier, C., *Financing the transition to a green economy: their word is their (green) bond?* Climate Brief Number 14- Focus on the economics of climate change, 2012. Disponible à l'adresse suivante : http://www.cdclimat.com/IMG/pdf/12-05_climate_brief_14_-_financing_the_transition_to_a_green_economy_their_word_is_their_green_bond.pdf.

- d. Dans quelle mesure les pays du Sud peuvent-ils collaborer au mieux pour promouvoir des réformes des institutions multilatérales financières et du commerce susceptibles de favoriser le développement?

B. Dépasser les rapports donateurs-bénéficiaires: le rôle de la coopération Sud-Sud en Afrique

19. La coopération Sud-Sud se déploie largement déjà en Afrique et les pays du continent disposent de réelles possibilités de s'y engager pour tirer profit des initiatives de développement traditionnelles et en améliorer l'efficacité.

- a. Dans quelle mesure les mécanismes de développement traditionnels et les initiatives de coopération Sud-Sud peuvent-ils se compléter?
- b. Quels enseignements la communauté de développement peut-elle tirer de la coopération Sud-Sud au moment elle s'efforce de dépasser les rapports traditionnels donateurs-bénéficiaires?
- c. Dans quelle mesure peut-on exploiter les complémentarités et les synergies entre les rapports traditionnels et les rapports Sud-Sud pour promouvoir la transformation de l'Afrique ?

C. Nouveaux partenariats et nouvelles sources de financement du développement

20. La mobilisation du financement pour le développement restera une priorité majeure pour les pays africains à moyen et long termes. Les nouveaux partenariats pour le développement devraient mieux mobiliser des ressources intérieures et extérieures, en explorant notamment des approches novatrices de financement du développement.

- a. Quelles mesures prendre aux niveaux régional et mondial pour réduire le coût des envois de fonds et mobiliser les ressources financières et le vivier de compétences de la diaspora?
- b. Quelles politiques adopter pour favoriser l'émergence de centres financiers dynamiques et bien réglementés en Afrique?
- c. Quelles initiatives de collaboration mettre en place pour endiguer les flux financiers illicites, et quels enseignements les pays africains peuvent-ils tirer à cet égard de l'expérience de leurs partenaires de développement?
- d. Comment l'Afrique peut-elle utiliser au mieux le financement du développement durable pour accélérer sa transformation?